

VU pour être annexé à la délibération
du Conseil municipal du 20 Mars 2025

Le Maire



Mickaël HIRAUX

BUDGET PRIMITIF ANNEE 2025

NOTE DE PRESENTATION



Le budget primitif est le document budgétaire qui retrace les prévisions et les autorisations de dépenses et de recettes au titre de l'exercice. Celui-ci applique les orientations énoncées et discutées dans le débat d'orientation budgétaire 2025, tenu le 20 février 2025.

Le budget primitif 2025 s'inscrit encore dans un contexte économique et financier tendu, marqué par un ralentissement de la croissance, provoqué par l'inflation.

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Frais de personnel	7 480 000 €
Charges à caractère général et charges exceptionnelles	5 725 000 €
Autres charges de gestion	2 725 000 €
Virement	2 000 000 €
Amortissements et provisions	750 000 €
Charges financières	854 000 €

TOTAL 19 539 000 €

RECETTES

Impôts et taxes	8 873 000 €
Dotations et Participations	7 613 000 €
Excédent	1 827 000 €
Produits du domaine	858 000 €
Remb/frais personnel	319 000 €

TOTAL 19 539 000 €

DEPENSES

➤ **Les crédits de personnel (chapitre 012) :**

C'est le poste majeur du budget : 44,55 % des dépenses **réelles** de fonctionnement, hors opérations d'ordre (ratio n° 7).

L'inscription se monte à 7 480 000 € compte tenu des mesures nationales et des orientations de la collectivité.

➤ **Les charges à caractère général (chapitre 011) :**

Elles se montent à 5 725 000 €.

On enregistre sur ce chapitre les dépenses classiques de fonctionnement. Les gros postes concernent essentiellement :

- les dépenses d'énergie, d'eau, de carburant (en hausse)
- l'entretien du matériel, des véhicules, des espaces verts, des bâtiments et des réseaux
- les acquisitions de fournitures de bureau, de voirie
- le crédit festivités et saison culturelle
- les actions du contrat de ville
- les assurances
- les honoraires
- les frais de télécommunications et d'affranchissement
- les taxes foncières

➤ **Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) :**

Elles sont prévues pour 2 725 000 €, elles incluent notamment :

- les indemnités et la formation du Maire et des adjoints
267 000 €

- les participations

- au SIAFW 130 074 €
(Syndicat d'Assainissement Fourmies Wignehies)
- à l'EPCC Ecomusée 92 883 €
- au PNRA (Parc Naturel Régional de l'Avesnois) 16 038 €

- la participation aux écoles privées 78 000 €
(élémentaires et maternelles)

- les subventions dont - Caisse des Ecoles 445 000 €
 - CCAS 525 000 €
 - Diverses associations 1 064 000 €
culturelles et sportives

- les Bourses et prix 107 000 €
 - prix des maisons fleuries
 - prix des maisons illuminées
 - bourses au mérite
 - primes pour vélos électriques
 - soutien aux commerçants

➤ **Les charges financières (chapitre 66) :**

Elles s'élèvent à 854 000 € et comprennent :

- Les intérêts de la dette
- Les ICNE (Intérêts Courus Non Echus)
- Les intérêts pour tirage sur la ligne de crédit du Crédit Agricole.

➤ **Les charges spécifiques (chapitre 67) :**

Elles se montent à 5 000 € et sont relatives aux provisions pour titres annulés sur exercices antérieurs.

➤ **Le virement (chapitre 023) :**

La prévision est inscrite à hauteur de 2 000 000 €.

Elle permet de couvrir la dette en capital, avec les autres fonds propres (amortissements, etc...).



LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN POURCENTAGE

	BP 2024 en euros	%
* Frais de personnel	7 480 000	38,28
* Charges à caractère général et exceptionnelles	5 725 000	29,30
* Charges de gestion courante	2 725 000	13,95
* Virement à la section d'investissement	2 000 000	10,24
* Amortissements et provisions	750 000	3,84
* Charges financières	854 000	4,37
* Charges spécifiques	5 000	0,02
TOTAL	19 539 000	100,00

RECETTES

➤ Les impôts et taxes (chapitre 73) :

• Les bases fiscales prévisionnelles nous ont été notifiées par la DGFIP le 18 mars, et donnent le résultat suivant en terme de ressources de la fiscalité directe locale :

➤ depuis 2023, nous ne percevons plus le produit de la TH que sur les résidences secondaires

➤ la taxe foncière sur le non bâti : taux communal

➤ la taxe foncière sur le bâti : taux communal + taux départemental de 19,29 %

➤ Pour compenser les pertes de ressources les services fiscaux nous versent un complément calculé par leurs soins selon un coefficient correcteur.

En résumé :

	Produits CA 2024	Produits prévisionnels 2025
• TH	94 800	256 100
• Taxe Foncière Bâti	4 798 000	4 873 000
• Taxe Foncière Non Bâti	84 000	85 700
• Versement coefficient correcteur	686 000	696 000
• Rôles supplémentaires	7 200	7 200
TOTAL	5 670 000	5 918 000

Comme annoncé dans le rapport d'orientations budgétaires nous **gelons à nouveau pour 2025 les taux à hauteur de ceux de 2015.**

Par conséquent les taux fiscaux évoluent comme suit :

	2014	2015 à 2020	2021 à 2024	OBS
Taxe d'habitation	26,72	25,86	25,86	Uniquement sur les résidences secondaires
Taxe foncière/bâti	26,85	25,98	45,27	Taux communal de 25,98 % + taux départemental de 19,29 %
Taxe foncière/non bâti	79,53	76,96	76,96	

- Suite à sa notification, l'attribution de compensation reversée par la Communauté de Communes est inscrite à hauteur de 2 359 523 €.

- Figurent également sur ce chapitre les recettes relatives à la taxe sur l'électricité, au FPIC (fonds de péréquation des ressources intercommunales) ainsi que les droits de mutation.

➤ **Les dotations et participations (chapitre 74) :**

- Nous n'avons, à ce jour, aucune information quant à leur montant.

	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
• DGF	2 452 595	2 286 483	2 289 759	2 263 114	2 221 961	2 219 297	2 204 715	2 187 107	2 192 717
• DSU	2 811 394	3 030 846	3 162 015	3 269 016	3 374 628	3 466 257	3 554 068	3 642 244	3 798 568
• DNP	420 237	433 953	443 761	449 731	409 417	421 706	405 170	381 220	383 915
Total	5 684 226	5 751 282	5 895 535	5 981 861	6 006 006	6 107 260	6 163 953	6 210 571	6 375 200

- Néanmoins, comme annoncé dans le rapport d'orientations budgétaires, l'adoption de loi spéciale 2025 permet de maintenir les dotations de l'Etat à leur niveau de 2024 :
 - DGF : 2 193 000
 - DSU : 3 799 000
 - DNP : 384 000

- Les allocations compensatrices ne figurent plus sur l'état fiscal 1259 que pour la taxe foncière : en 2025, elles s'élèvent à 371 000 €.

- Est également enregistrée sur ce chapitre la participation de la CCSA pour le déficit piscine estimée à 330 000 €.

Pour rappel, suite à la mise en place de la convention territoriale globale (CTG) nous ne percevons plus les subventions de la CAF pour le contrat enfance jeunesse (CEJ), les associations recevant directement ces aides.

➤ **L'excédent de fonctionnement (chapitre 002) :**

L'excédent réel 2024 s'élève à 1 827 000 €

➤ **Les atténuations de charges (chapitre 013) :**

Nous inscrivons le même montant de 319 000 € que le réalisé en 2024, correspondant pour l'essentiel aux participations de l'Etat pour les emplois aidés ainsi qu'au remboursement par la CCSA des postes mutualisés (Directeur Général et RH).

➤ **Les produits du domaine (chapitre 70) : 589 000 €**

Ces recettes enregistrent le produit des régies : piscine, camping, base de loisirs, théâtre, PEM, ainsi que les droits d'occupation du sol et les concessions de cimetières.

➤ **Les produits de gestion courante (chapitre 75) :**

La prévision concerne les recettes des locations de terrains, de bâtiments : 269 000 €.

➤ **Les produits financiers (chapitre 76) :**

On retrouve la partie intérêts du remboursement de la dette par les communes de l'ex SICT.

➤ **Les produits spécifiques (chapitre 77) : 50 000 €**

Il s'agit d'une prévision pour les mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale et les produits de cessions d'immobilisations.

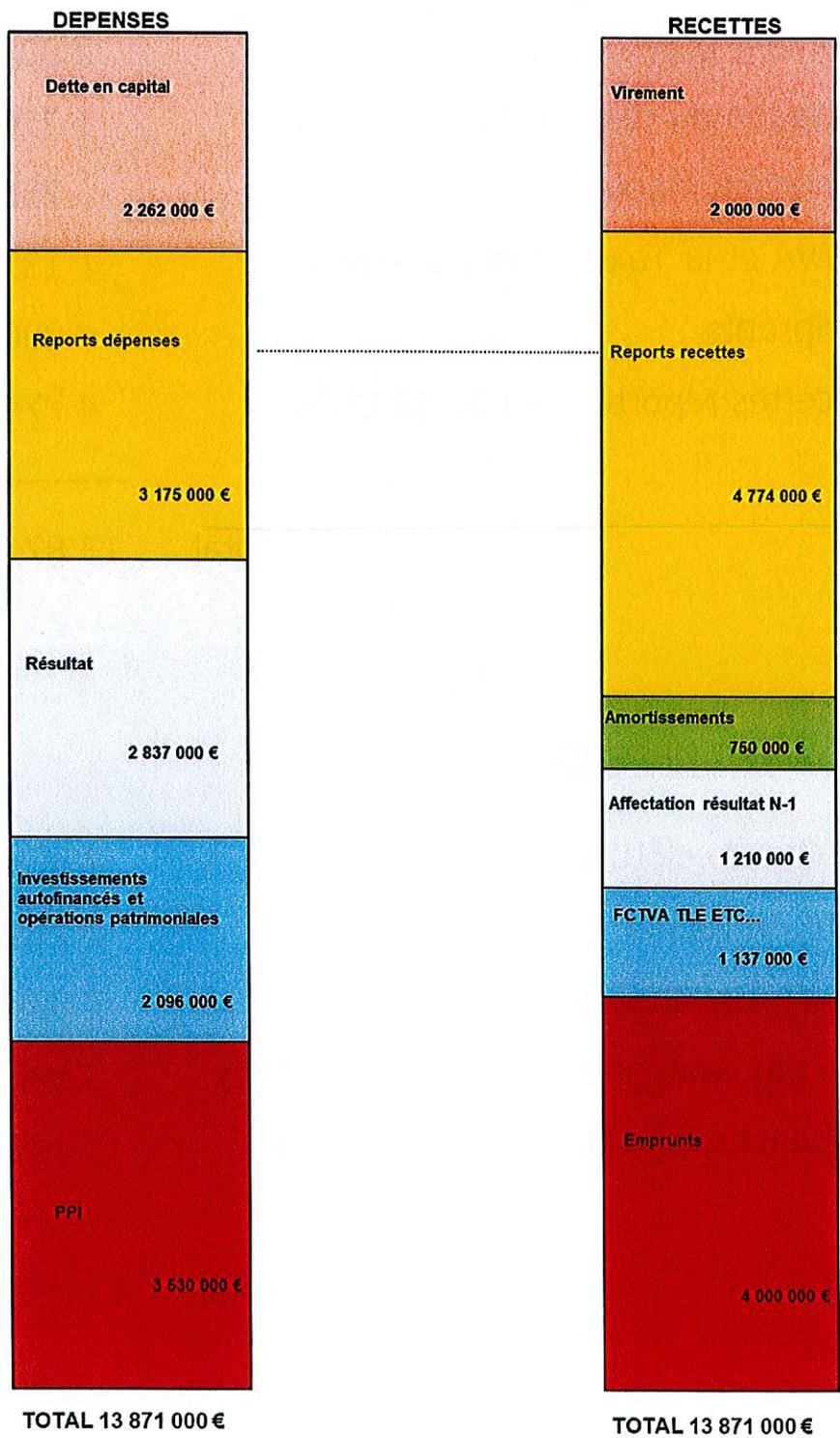
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN POURCENTAGE

	BP 2025 en euros	%
* Impôts et taxes	8 873 000	45,41
* Dotations et participations	7 613 000	38,96
* Excédent reporté	1 827 000	9,35
* Produits des services, de gestion et financiers	858 000	4,39
* Produits spécifiques	50 000	0,26
* Atténuations de charges	319 000	1,63
TOTAL	19 539 000	100,00

INVESTISSEMENT



INVESTISSEMENT



➤ LES RECETTES

- le virement prévisionnel	2 000 000 €
- l'affectation du résultat N -1	1 210 000 €
- les amortissements	750 000 €
- le FCTVA et la Taxe d'Aménagement	1 137 000 €
- les emprunts	4 000 000 €
- les recettes reportées au 31.12.2024	4 774 000 €

Total	13 871 000 €

➤ LES DEPENSES

- le résultat de clôture	2 808 000 €
- la dette en capital	2 262 000 €
- les opérations autofinancées	2 096 000 €
- le plan pluriannuel d'investissement (PPI)	3 530 000 €
- les dépenses reportées au 31.12.2024	3 175 000 €

Total	13 871 000 €

Je vous informe que ce budget primitif 2025 s'équilibre donc, en recettes et en dépenses, à la somme de **33 410 048,27 €** dont :

- section de fonctionnement : **19 539 351,95 €**
- section d'investissement : **13 870 696,32 €**

L'Adjoint aux Finances
Benoît WASCAT

ANNEXES

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	7 857 937,78	9 097 000,00
	+		+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	3 175 316,62	4 773 696,32
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	2 837 441,92	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	13 870 696,32	13 870 696,32
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	19 539 351,95	17 712 411,08
	+		+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 1 826 940,87
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	19 539 351,95	19 539 351,95
	TOTAL DU BUDGET (4)	33 410 048,27	33 410 048,27

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	5 668 840,41	0,00	5 725 429,52	5 725 429,52	5 725 429,52
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	7 350 000,00	0,00	7 480 000,00	7 480 000,00	7 480 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 811 253,14	0,00	2 724 848,14	2 724 848,14	2 724 848,14
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		15 830 093,55	0,00	15 930 277,66	15 930 277,66	15 930 277,66
66	Charges financières	870 000,00	0,00	854 074,29	854 074,29	854 074,29
67	Charges spécifiques (3)	15 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	5 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		16 720 093,55	0,00	16 789 351,95	16 789 351,95	16 789 351,95

023	Virement à la section d'investissement (4)	2 403 000,00		2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	883 788,27		750 000,00	750 000,00	750 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 286 788,27		2 750 000,00	2 750 000,00	2 750 000,00

TOTAL	20 006 881,82	0,00	19 539 351,95	19 539 351,95	19 539 351,95
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+					
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00

=					
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					19 539 351,95

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	350 000,00	0,00	318 729,93	318 729,93	318 729,93
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	451 400,00	0,00	588 818,06	588 818,06	588 818,06
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	2 522 139,00	0,00	2 522 139,00	2 522 139,00	2 522 139,00
731	Fiscalité locale	6 121 590,00	0,00	6 350 633,16	6 350 633,16	6 350 633,16
74	Dotations et participations (3)	7 597 389,00	0,00	7 613 069,40	7 613 069,40	7 613 069,40
75	Autres produits de gestion courante (3)	167 000,00	0,00	269 021,53	269 021,53	269 021,53
Total des recettes de gestion courante		17 209 518,00	0,00	17 662 411,08	17 662 411,08	17 662 411,08
76	Produits financiers	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	216 818,27	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		17 427 636,27	0,00	17 712 411,08	17 712 411,08	17 712 411,08

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	16 970,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		16 970,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	17 444 606,27	0,00	17 712 411,08	17 712 411,08	17 712 411,08
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 826 940,87
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 539 351,95
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 750 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	9 19 878,87	348 531,78	943 616,84	943 616,84	1 292 148,62
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	425 954,00	393,18	200 000,00	200 000,00	200 393,18
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 032 126,72	16 233,44	1 122 320,94	1 122 320,94	1 138 554,38
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	8 387 202,65	2 810 158,22	3 330 000,00	3 330 000,00	6 140 158,22
Total des dépenses d'équipement		11 765 162,24	3 175 316,62	5 595 937,78	5 595 937,78	8 771 254,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 090 000,00	0,00	2 262 000,00	2 262 000,00	2 262 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	436 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 536 000,00	0,00	2 262 000,00	2 262 000,00	2 262 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		14 301 162,24	3 175 316,62	7 857 937,78	7 857 937,78	11 033 254,40

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	16 970,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		16 970,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	14 318 132,24	3 175 316,62	7 857 937,78	7 857 937,78	11 033 254,40
--------------	----------------------	---------------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 837 441,92
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 870 696,32
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	6 933 547,77	4 773 696,32	0,00	0,00	4 773 696,32
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	4 540 000,00	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		11 473 547,77	4 773 696,32	4 000 000,00	4 000 000,00	8 773 696,32
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 815 000,00	0,00	1 137 000,00	1 137 000,00	1 137 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	2 550 000,00	0,00	1 210 000,00	1 210 000,00	1 210 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	7 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-19 818,27	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		4 352 581,73	0,00	2 347 000,00	2 347 000,00	2 347 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		15 826 129,50	4 773 696,32	6 347 000,00	6 347 000,00	11 120 696,32

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 403 000,00		2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	883 788,27		750 000,00	750 000,00	750 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 286 788,27		2 750 000,00	2 750 000,00	2 750 000,00

TOTAL	19 112 917,77	4 773 696,32	9 097 000,00	9 097 000,00	13 870 696,32
--------------	----------------------	---------------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 870 696,32
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	2 750 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 013.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le



ID : 059-215902495-20250320-DEL_2025_21-DE

marches-securises.fr**ÉTABLISSEMENT**

Ville de Fourmies (59)
Hôtel de Ville
Place de Verdun
CS 50100 Fourmies

AVIS DE RÉSULTAT DE MARCHÉ**Section 1 : Références de l'avis initial**

Annonce N° 25-3368
Mise en ligne sur du 2025-01-10 au 21/02/2025

Section 2 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Fourmies (59)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21590249500013

Code postal / Ville : 59610 Fourmies

Groupement de commandes : Non

Section 3 : Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE L'OUVRAGE HYDRAULIQUE RUE DE LA CONCORDE A FOURMIÉS

Classification CPV : 45220000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché vise à la conclusion d'un marché de travaux de VRD - GENIE CIVIL dans le cadre des travaux de reconstruction de l'ouvrage hydraulique rue de la Concorde à Fourmies.
Le marché est passé en lot unique.

L'ouvrage hydraulique existant n'assurant plus ses fonctions est devenu instable et dangereux engendrant un potentiel risque d'effondrement.

La description des prestations, la nature et les spécificités techniques des travaux sont décrites au Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Les délais d'exécution des travaux sont fixés à l'acte d'engagement et ne peuvent en aucun cas être modifiés. La durée du marché est de 10 mois comprenant la période de préparation, congés payés et hors intempéries à compter de la date d'émission de l'ordre de service de préparation de chantier.

Critères d'évaluation des projets : -Le prix 50%

-La valeur technique : 50% détaillé comme suit :

Méthodologie et moyens (humain, matériel, technique, environnementale, sécuritaire, etc.) proposés par le candidat pour la réalisation des ouvrages : 20%

- Planning détaillé d'exécution : 20%

- Références : 10%

Section 4 : Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots : Le titulaire du marché est la société DE BARBA - Route d'ANOR - 59610 FOURMIÉS

pour un montant de 594 444 .43 EUR HT.

Le marché a été notifié le 24 mars 2025..

Date d'envoi du présent avis

25 mars 2025

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le



ID : 059-215902495-20250320-DEL_2025_21-DE